BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2555

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VILLEFRANCHE-TARARE

Ventes et cessions

420 511 370 RCS Villefranche-Tarare.
SCI DES ILES.
Forme : Société Civile Immobilière.
Capital : 3000.00 EUR.
Adresse : Route De Lyon, Zac les Cerisiers, 69380 Lozanne.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE MDA COMPANY Société par actions simplifiée au capital de 54 175 euros Siège social : 37 rue de l'Entreprise, 69380 LOZANNE 493 320 303 RCS VILLEFRANCHE-TARARE ET SCI DES ILES Société civile immobilière au capital de 3 000 euros, Siège social : ZAC Les Cerisiers, Route de Lyon, 69380 LOZANNE, 420 511 370 RCS VILLEFRANCHE TARARE AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte signé par voie électronique le 21/11/2022, -La société MDA COMPANY, société par actions simplifiée au capital de 54 175 euros, ayant son siège social 37 rue de l'Entreprise, 69380 LOZANNE, immatriculée sous le numéro 493 320 303 RCS VILLEFRANCHE-TARARE, -La société SCI DES ILES, société civile immobilière au capital de 3 000 euros, ayant son siège social Route de Lyon, ZAC les Cerisiers, 69380 LOZANNE, immatriculée sous le numéro 420 511 370 RCS VILLEFRANCHE-TARARE, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société SCI DES ILES par la société MDA COMPANY. La société SCI DES ILES ferait apport à la société MDA COMPANY de la totalité de son actif, soit 3 161 872 €, à charge de la totalité de son passif, soit 604 930 €. La valeur nette des apports s'élèverait à 2 556 942 €. La société MDA COMPANY détenant la totalité des 3 000 parts composant le capital social de la société SCI DES ILES, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des parts de SCI DES ILES détenues par MDA COMPANY un boni de fusion de 2 206 013 €. Prime de fusion : néant. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01/01/2022, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par SCI DES ILES depuis le 01/01/2022 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par MDA COMPANY. La société SCI DES ILES sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de

commerce, les projets de fusion ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de VILLEFRANCHE-TARARE le 25/11/2022..

